

Extrait du Registre

Des Délibérations du Conseil Municipal

2017-12-23 - CONVENTION DE DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE AU SDEEG POUR L'EFFACEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS RUE DE L'YSER ET DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

L'an deux mil dix-sept, le 15 décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras.

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre

PRÉSENTS :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY, Annie DUROUX, Ludovic DUCOURAU, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, Nicole NUGEYRE, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE, Bruno DUMONTEIL, Bernard COLLINET, Sylvie BANSARD, Michèle BOURGOIN, Tony LOURENÇO, Maxime KHELOUFI, Michelle LOUSSOUARN, Claude RAULIN, Danièle DUBOURDIEU, Alain POLI, Jacques CHAUVET, Sylviane STOME, Jérémy DUPOUY, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION

Monique POISSON donne procuration à Xavier PARIS

Mireille MAZURIER donne procuration à Ludovic DUCOURAU

Justine BONNEAUD donne procuration à Evelyne DONZEAUD

Patrick MALVAËS donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX

Tony LOURENÇO a été nommé secrétaire de séance

Afin de permettre l'augmentation de places de stationnement dans le cadre des travaux d'aménagement du Pôle d'échange multimodal de la Gare de Gujan-Mestras, les études préliminaires, réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la C.O.B.A.S., ont étendu son périmètre jusqu'au passage à niveau de la rue du Maréchal Joffre. Aussi, comme pour la rue Edmond Daubric, la ville souhaite procéder à l'effacement des réseaux aériens sur cette portion de la rue de l'Yser.

Par délibération en date du 2 mai 2011, le conseil municipal a transféré au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde la compétence « pouvoir concédant » dans le domaine du Réseau de Distribution Publique d'Energie Electrique.

En application de la loi 85-704 du 12 juillet 1985, dite loi MOP, et à l'ordonnance n°2004-566 du 17 juin 2004 et afin de faciliter la coordination des travaux d'effacement de réseaux, la commune désigne le S.D.E.E.G. comme maître d'ouvrage unique des opérations relatives à la mise en souterrain des réseaux d'électrification et au génie civil des réseaux de télécommunication.

La convention, jointe à la présente, précise les modalités administratives, techniques et financières des travaux de **génie civil d'effacement des réseaux de télécommunication** dont le coût prévisionnel à la charge de la commune s'élève à 32 100,00 € HT (comprenant le coût des travaux, de maîtrise d'oeuvre et de coordination hygiène et sécurité mais ne comprenant pas le coût des travaux de câblages réalisés par Orange).

Le coût des travaux d'**effacement des réseaux électriques** s'élèvent quant à eux à 59 400,00€ HT (dont 8% de frais de Maîtrise d'oeuvre). Une subvention à hauteur de 60% du montant hors taxes des travaux peut être sollicitée auprès du SDEEG au titre de l'article 8.

Après avoir pris connaissance des termes de ces documents,

Je vous demande :

- d'approuver les termes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au SDEEG relative aux travaux d'effacement des réseaux de télécommunication rue de l'Yser
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la-dite convention et tout document y afférent
- d'autoriser le maire à solliciter le SDEEG pour une aide au titre de l'article 8 « dissimulation des réseaux (BT-HTA),
- d'habiliter le maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces administratives nécessaires à cette demande d'aide financière.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L' UNANIMITÉ

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.



Marie-Hélène DES ESGAULX
Maire de Gujan-Mestras